

SAFER

DATE ET LIEU DE LA FORMATION

Vendredi 20 novembre 2020

Mâcon – Université de Bourgogne, 9, rue de Flacé.

DUREE

1 journée de formation de 7 heures: 9 h – 12 h 30 et 13 h 30 – 17 h

INTERVENANT

Stéphanie de Los Angeles,
Juriste au CRIDON Nord

OBJECTIFS

- Connaître les missions des SAFER
- Maîtriser les outils juridiques de leurs interventions
- Interventions amiables : acquisition-rétrocession amiable, convention de mise à disposition, promesse avec faculté de substitution
- Intervention forcée : utilisation du droit de préemption

PROGRAMME

I. MISSIONS ET MOYENS D' ACTIONS DE LA SAFER : QUELS CHANGEMENTS ?

A. Quels objectifs poursuivis ? : les missions de la SAFER

1. Missions amiables
2. Missions forcées (motivations d'une préemption)

B. Quelles modalités de réalisation ? : les moyens d'actions de la SAFER

1. Acquisition-rétrocession amiable
2. Préemption- rétrocession
3. Opérations dites de substitution
4. Conventions de mise à disposition

C. Quelle circulation de l'information entre la SAFER et les autorités publiques ? : processus décisionnel et contrôle de l'action publique

1. Rôle du Comité technique
2. Rôle des commissaires du gouvernement

3. Publicité, appel à candidature
4. Prise de décision

II. NOUVELLE OBLIGATION D'INFORMATION GENERALISEE

- A. Le champ d'application de l'obligation
- B. La procédure et le contenu de l'information
- C. Les sanctions en cas de méconnaissance de l'information

III. EXTENSION DU CHAMP D'APPLICATION DU DROIT DE PREEMPTION DE LA SAFER

- A. Cession de droits démembrés
- B. Droit de préemption partiel des immeubles à usage mixte
- C. Cession de la totalité des parts ou actions de société agricole

D. IV . CONTROLE DES STRUCTURES

- A. Notion d'agrandissement
- B. Régimes de l'autorisation et de la déclaration préalable : Quelles sont les nouveautés ?
- C. Biens reçus d'une SAFER

IV. FISCALITE PROPRE A LA SAFER

MODALITES D'INSCRIPTION

Prendre contact avec :

Philippe GONOD, secrétariat des formations de Droit rural

Courriel : philippe.gonod@u-bourgogne.fr

Tel : 03 85 21 94 22

Site universitaire de Mâcon
Université de Bourgogne
9, rue de Flacé 71000 Mâcon

TARIFS

Coût de la formation : 300 € TTC